COMITÉS LOCAUX D'ÉTABLISSEMENT

Un espace d'échanges pour les agents, avec des réponses plus rapides et concrètes.

L'UNSA CASVP propose de mettre en place des comités locaux d'établissement pour écouter les agents, traiter les difficultés du quotidien et agir sans attendre.

Notre objectif

Améliorer durablement les conditions de travail et apporter des **réponses rapides**, pour éviter l'accumulation des difficultés et leur dégradation.

Concrètement

- **Traiter sur site** les situations pouvant être résolues localement.
- Mobiliser, si besoin, le SPQVT et les services supports.
- Assurer un suivi des actions et des délais.

Un dialogue ouvert à tous

- Les agents sont au cœur des échanges.
- La direction de l'établissement apporte une réponse réactive.
- Les représentants **de toutes** les **organisations syndicales** peuvent participer, à la demande des agents ou selon les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Un dispositif complémentaire

- Le **CVS** : la parole des personnes accompagnées sur la vie de l'établissement.
- Le **CST** et la **F3SCT** : les sujets nécessitant une consultation réglementaire.
- Le **comité local : la parole des agents** pour des **solutions concrètes et rapides**.

CST : au minimum **4 réunions/an** | **F3SCT** : au minimum **3 réunions/an**

Fréquences minimales prévues dans les règlements intérieurs du CASVP, pas nombre de réunions effectives.

Les bénéfices pour les équipes

- Plus d'écoute et de **réactivité**.
- Des **solutions adaptées** au terrain.
- Une meilleure qualité de vie au travail.
- Une prévention des risques renforcée.

L'UNSA CASVP défend

- Un fonctionnement ouvert, transparent et respectueux du pluralisme syndical.
- La participation de toutes les organisations syndicales, sans exclusion liée à leur poids électoral.
- Un espace de dialogue de proximité, sans se substituer aux instances existantes (CVS, CST, F3SCT).

Vous rencontrez une difficulté ?

Contactez l'UNSA-CASVP

Casvp-Syndicat-Unsa@paris.fr
01 43 14 22 40
www.unsacasvp.fr
94, rue de la Folie-Méricourt – 75011 Paris

Notre conviction : le dialogue social ne doit pas se limiter aux réunions institutionnelles. Il doit aussi vivre dans les établissements, au plus près des agents et de leurs préoccupations.

Élections professionnelles 2026

du 3 au 10 décembre

Vote électronique

Pour faire entendre votre voix et défendre vos droits,

votez UNSA-CASVP.